

III

SCEAUX ET ARMOIRIES
DES BLONAY

SCEAUX ET ARMOIRIES

MALGRÉ la tendance générale à embrouiller la signification des termes *sceaux* et *armoiries*, tendance qui a provoqué de la part des spécialistes le désir de les traiter séparément, nous préférons dans ce chapitre passer de l'un à l'autre de ces sujets. Si les sceaux de la maison de Blonay ne montrent pas beaucoup de variations, ils représentent, en ce qui concerne les armoiries, une bonne partie, et surtout la plus ancienne, de la documentation. Ainsi une division de ces deux matières ne ferait que provoquer des redites.

Dans les *Sigilla Agaunensia* publiés en 1927, le sceau de Guillaume de Blonay, évêque-élu de Sion et frère de Vaucher II, fut indiqué comme le plus ancien sceau connu d'un membre de la maison de Blonay. Il n'en est rien. Le document auquel ce sceau est attaché, aux archives de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, n'est pas de l'année 1176, mais de 1185, et le sceau est le premier sceau de l'évêque Guillaume d'Ecublens.

Le premier sceau d'un laïque de la famille serait celui d'Aymon de Blonay, attaché à un document de l'an 1231, aux archives du Grand-Saint-Bernard. Mais il y a lieu de faire des réserves, car les recherches de Monsieur Reymond ont fini par retrancher ces Blonay valaisans de la maison de dynastes, en les attribuant à une famille de ministériaux. Ce sceau assez ébrêché, montre le chevalier à genoux, recevant son heaume des mains d'un personnage, qui est probablement sa dame.

Ainsi le premier sceau connu de la famille de Blonay est celui d'Aymon I^{er}, seigneur de Blonay, le petit-neveu de l'évêque Guillaume; nous pouvons même dire, en comptant les contre-scels, qu'il nous reste six sceaux de lui. Le premier est de l'an 1241: L'écu, nettement triangulaire, est semé de fleurs de lis, probablement au nombre de cinq, et porte un lion brochant. La légende, pour autant qu'elle existe, est

SCEAUX ET ARMOIRIES DES BLONAY

complètement illisible. Il y a un contre-scel en assez mauvais état, mais qui permet de voir un écu, plus petit, de la même forme triangulaire et portant un oiseau contourné sur un cep de vigne. Ici, nous pouvons au moins indiquer la légende: *Secreta Aymonis*, en partie grâce aux indications de Foras, qui en avait vu d'autres exemplaires, aujourd'hui perdus, à moins qu'il ne s'agisse d'exemplaires du sceau suivant, la reproduction de Foras étant trop sommaire pour permettre de distinguer entre les deux types. Foras a d'ailleurs mal compris le sens du contre-scel, son dessin montre deux aiglettes l'une sur l'autre.

Peut-être déjà en 1245, certainement en 1257, nous trouvons un second sceau du même type que le premier: L'écu de forme normale aux flancs courbés, très large, porte trois fleurs de lis dans le champ et un lion contourné. La légende se lit: *Sigillum Aymonis domini de Blonai*. Le contre-scel a une légende identique à celle du contre-scel précédent et montre la même représentation que celui-ci, l'oiseau contourné sur un cep de vigne. Qu'avons-nous ici? Pour le sceau, pas de doute, ce sont les armes primitives de la maison, que nous osons blasonner comme suit: *de sable semé de fleurs de lis d'argent, au lion brochant d'or*. S'il n'y a pas de documents pour les émaux de ces armes primitives, l'invariabilité des émaux dans la suite et l'existence des mêmes émaux chez les Oron, nous en permettent l'affirmation. Mais l'autre écu, celui du contre-scel avec cet oiseau becquetant la grappe de raisin? Nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'armoiries proprement dites. Les contre-scels montrent très souvent un degré de liberté dans le choix des représentations, qui contraste agréablement avec la régularité un peu monotone des figures de chevaliers et d'écus armoriés qui se trouvent sur la face principale des sceaux. Même l'humour n'y est pas exclu, et nous inclinons à voir ici un contraste voulu entre la légende qui insiste, que ce sont les secrets d'Aymon cachés sous ce sceau, et l'image du merle — ou est-ce un étourneau? — à la volubilité légendaire. Le fait que l'oiseau soit placé dans un écu héraldique, vient, à notre avis, de l'habitude, ou disons plutôt de la mode, du treizième siècle, de forcer dans le cadre système héraldique qui était sur le point de se stabiliser, des images de provenances très différentes: images sigillaires, images empruntées aux bannières, aux écus de combat, représentations de mots et plaisanteries. Si l'on veut insister sur une dogmatique héraldique qui ne s'applique que

LES PREMIERS SCEAUX

bien mal à la première moitié du treizième siècle, nous avons bien ici un blason personnel et secondaire d'Aymon de Blonay. Nous préférons n'y voir qu'une représentation sigillaire, imitant la forme extérieure d'un blason.

Il nous reste encore deux autres sceaux d'Aymon : Un, de l'an 1260, montre un écu semé de cinq fleurs de lis (peut-être y en a-t-il davantage) au lion brochant, mais non contourné, et un autre, de 1276, qui lui ressemble beaucoup, mais qui est sans fleurs de lis. Dans les deux cas la légende est : *Sigillum Aymonis domini de Blonay*. Nous voyons que le blason primitif n'a été porté que jusqu'en 1260. Entre cette année et 1276 Aymon a délaissé les fleurs de lis ornant le champ de son écu pour ne garder que le lion ; la génération suivante nous montrera d'autres changements.

Nous sommes renseignés sur les sceaux de tous les trois fils d'Aymon, Jean, ancêtre de la branche vaudoise, Pierre, de qui descend la branche savoyarde, et Aymon, qui fut chanoine de Lausanne. Prenons ce dernier tout d'abord. Nous avons deux sceaux de lui, l'un gravé quand il n'était que simple clerc, mais employé en 1291, quand il était déjà chanoine. Il porte la première lettre de son nom A, entourée de trois roses, et la légende : *Sigillum Aymonis de Blonay clerici*. Le second sceau est du même type et nous permet d'en expliquer la signification. En effet la lettre A y est entourée non de trois roses, mais de trois têtes barbues au nimbe crucifère, c'est-à-dire de trois têtes du Christ, et le tout n'est autre qu'une représentation de la Trinité.

De Jean I^{er}, nous n'avons pas moins de quatre sceaux. Les deux premiers sont particulièrement intéressants, parce qu'ils montrent un blason tout à fait inattendu, un rai d'escarboucle. Le premier sceau le montre dans un écu allongé et arrondi par le bas, l'autre dans un écu de la forme triangulaire habituelle, dans un encadrement formé de six arcs de cercle. L'absence de toute autre explication — le rai d'escarboucle est bien le blason d'une famille franc-comtoise de Ray, mais il n'y a pas eu d'alliance avec elle. — nous force de supposer que Jean a fait représenter ici son écu de combat, renforcé de pièces métalliques en forme de rais d'escarboucle. L'époque est un peu tardive pour l'emploi d'escarboucles, qui se trouvent surtout au XII^e siècle, mais on connaît quelques exemples tout aussi tardifs que ceux-ci.

SCEAUX ET ARMOIRIES DES BLONAY

Les deux autres sceaux de Jean, employés l'un en 1291, et l'autre de 1297 à 1305, montrent tous deux un type très simple ; assez petits, ils ne portent qu'un lion dans le champ. Dans les légendes, Jean se dit coseigneur de Blonay, mais dans le texte des actes il ne s'appelle que Jean de Blonay. Sa femme, Marguerite de Neuchâtel, que son sceau de 1310 montre debout, tenant des deux mains un écu au lion sur champ semé de croisettes, se dit dans la légende «codame de Blonay». On voit que Jean a porté après son écu à l'escarboucle et probablement dès la mort de son père, le lion, mais pas le lion entouré de fleurs de lis, ni le lion seul, comme son père a fini par le porter vers la fin de sa vie et comme il paraît dans ses propres sceaux, mais le lion avec les croisettes. C'est la première fois que nous trouvons, dans cette branche, le blason définitif de la maison. Dans l'autre branche, il s'est montré déjà en 1303 ; on peut dire qu'il a été adopté par les deux branches (mais pas à l'exclusion du blason plus simple) vers l'an 1300. Les sceaux de Jean et de sa femme nous apprennent aussi que la présence du lion seul dans le champ du sceau, sans croisettes, n'est pas une preuve suffisante que le propriétaire d'un tel sceau ait porté le lion seul dans ses armoiries. Un lion dans le champ d'un sceau, non placé dans un écu, peut n'être qu'un signe sigillaire, un *signum generis*, et pas du tout une armoirie.

Nous allons étudier tout d'abord les sceaux de la branche vaudoise descendant de Jean, et retourner plus tard à l'étude de ceux de Pierre I^{er} et de ses descendants. Cette division est indiquée plutôt par l'abondance de la matière que par une raison inhérente. On ne peut même prétendre arriver ainsi à une division nette basée sur la différence des armoiries, car on verra que la scission bien connue entre les armes des deux branches ne s'est établie qu'au XVI^e siècle.

1. Mermet, fils de Jean I^{er}, scelle en 1307, comme coseigneur de Blonay, avec un petit sceau au lion ; en 1334 et 1336, étant à cette époque châtelain de Vaulruz, son sceau porte un écu au lion, sans croisettes. Sa femme Mermette de Billens, qui se dit *Domina Guilelma de Blonai* dans la légende de son sceau, y est représentée tenant deux écus, l'un au lion, l'autre de Billens (une bande entre cotices, gravée plutôt comme deux cotices seules).

Perrod, le frère de Mermet, dit Pierre II, coseigneur de Vevey, porte pour sa part l'écu croiseté au lion, dans son sceau de 1311. C'est

LES SCEAUX DE LA BRANCHE VAUDOISE

probablement ce même sceau dont parle Foras en indiquant pour l'année 1310 un sceau de Perrod de Blonay, petit-fils d'Aymon, qui « porte encore des traces visibles des fers de lances ». Ces fers de lances ne sont qu'une méprise pour les croisettes. Notons encore un point technique dans la légende de ce sceau. La lettre O du mot de Blonay y est soulevée au-dessus du niveau des autres lettres et doit ainsi avoir été gravée plus profondément que les autres. Cette particularité prouve l'emploi par le graveur de poinçons en forme de lettres, et le poinçon de cet O, frappé plus fortement que les autres, a pénétré plus profondément dans le métal.

Des enfants de Perrod, nous ne parlerons que d'Aymon, qui est aussi appelé Aymé ou Amédée, et de sa sœur Alix. Le sceau d'Aymon, de 1346, montre un écu aux croisettes, au lion brochant, dans un quadrilobe, mais celui de sa veuve Marguerite d'Oron, de l'an 1339, montre cette dame debout, tenant devant elle un écu écartelé d'un lion et d'un aigle, qui est d'Oron. Le fait que le lion n'est pas entouré de croisettes peut s'expliquer par les dimensions de cet écu minuscule. Dans le sceau d'Alix, relicté, en 1342, de noble homme Girard d'Oron, coseigneur de Vevey, l'écu est parti d'une aigle (Oron) et d'un lion, également sans traces de croisettes; mais probablement faut-il en attribuer l'absence à la même raison que précédemment. Les trois tarasques qui entourent l'écu ne viennent que de besoins décoratifs, et les supports héraldiques se sont en partie développés dans ce genre de bestioles; il n'y a pas lieu en ce cas particulier de leur donner cette qualification. La légende de ce joli sceau ne porte que le nom de la dame A.L.I.X.

Avant de continuer notre série de sceaux, arrêtons-nous un moment auprès d'un document d'un autre genre: L'écu peint dans l'église de la Chiésaz, qui montre un lion jaune dans un écu au champ noir, sans traces de croisettes, doit se placer ici. D'après la visite des églises du diocèse de 1416, il y avait dans l'église de Blonay deux chapelles, celle de Saint-Georges et celle de la Sainte-Croix. La lettre de fondation de la première est de juillet 1346. Elle émane de Thibaud de Châtillon, coseigneur de Blonay, et de Mermette de Blonay, fille d'Amédée et de Marguerite (la dame dont nous avons vu le sceau avec l'écu écartelé). L'autre autel fut fondé par Isabelle, fille de Nicod de Blonay (fils de Mermet), qui épousa Ottonin de Bonvillars en 1361. Comme nous ne possédons pas de sceau de Nicod, il est impossible de se prononcer

SCEAUX ET ARMOIRIES DES BLONAY

d'une façon absolue, mais il faut avouer que ni l'un ni l'autre de ces actes de fondation ne cadre très bien avec les données héraldiques. Le seul membre de la famille, seigneur de Blonay, qui ait porté le lion seul sans croisettes, c'est Mermet. L'écu peint doit dater, d'après le dessin du lion, plutôt du début que de la seconde moitié du XV^e siècle. Ainsi nous sommes forcés d'admettre que l'écu peint dans l'église est celui de Mermet, et qu'il n'a rien à faire avec les fondateurs des chapelles de Saint-Georges et de la Sainte-Croix, dont la position dans l'église reste aussi énigmatique qu'avant.

Prenons maintenant la génération suivante : L'aîné des enfants de Mermet, Jean, qui fut bailli de Vaud en 1360, a eu un sceau montrant le lion dans le champ. L'état de la légende, qui est assez longue, ne permet de déchiffrer que la première moitié, *A. Iohannis de Blonay*, et ce qui suit serait justement la partie intéressante. Rodolphe, son frère, moine cistercien, qui eut une carrière vraiment remarquable, comme abbé de Bonmont en 1348, de Hautcrêt en 1351, de Hauterive en 1358, de Saint-Jean d'Aulph en 1368, et enfin de Montheron en 1397, nous a laissé trois sceaux. Son sceau comme abbé de Bonmont, de 1349, est assez abîmé. L'abbé y est représenté de face, debout dans une niche architecturale, tenant sa crosse de la main gauche. Probablement bénissait-il de l'autre main, mais cette partie manque. En bas se trouve un écu à ses armes. Il est plutôt mal en point, mais sa partie supérieure, la seule qui reste, est assez nette, et l'on s'aperçoit que le lion se trouve dans un champ semé de croisettes. Des deux sceaux de Rodolphe, comme abbé d'Hauterive, le premier, datant de 1358, doit avoir été gravé à la hâte, lors de son élection, qui eut lieu en cette année. L'incapacité du graveur a réussi à donner à ce sceau un air archaïque au point de le faire prendre pour un sceau plus ancien, de trente ans au moins, que celui qui lui fit suite en 1364. A part le mauvais dessin de ce sceau, la légende frappe également par sa forme inusitée : *Sigillum Domini Rodulphi Abbatis Alteripe*. Pour un abbé cistercien, même s'il était d'une famille de dynastes, s'intituler Dominus, c'était aller un peu fort, et nous ne serons pas étonnés de voir la légende dans le sceau suivant prendre la forme à la fois plus modeste et plus usitée de *Sigillum fratris Rodulphi Abbatis Alteripe*. Sans être un chef-d'œuvre, ce sceau est au moins de facture convenable : Il montre l'abbé avec la crosse et un livre, debout dans une

LES SCEAUX DE LA BRANCHE VAUDOISE

niche architecturale. La pointe manque, mais il ne paraît pas y avoir eu d'écu armorié sous les pieds de l'abbé. Un des exemplaires de ce sceau porte au revers l'empreinte d'un petit signet rond ne montrant que les lettres R D (Rodulphus). C'était pendant un demi siècle l'habitude des abbés d'Hauterive de contrôler ainsi, par l'apposition d'un signet personnel indiquant leur nom, l'emploi de leur grand sceau.

Si nous ne possédons pas de sceau de Nicod, frère de Jean et de Rodolphe, seigneur de Blonay, gouverneur d'Ivrée et ambassadeur du comte de Savoie, il se peut que nous possédions un autre document héraldique se rapportant à lui. Bien que toute affirmation sur ce point soit un peu téméraire, il nous semble que le fameux gonfanon aux armes de Blonay pourrait bien se rapporter à lui. Ce gonfanon, écartelé aux armes de Blonay aux croisettes et de « gueules à la croix d'argent », est une énigme à cause de l'écartelure à la croix, qui ne correspond à aucune alliance connue. Il date certainement de l'époque de 1370 à 1400. On a voulu y voir la croix d'hermines des la Palud-Varembon dont était la femme de Pierre, fils d'Aymon et petit-fils de Perrod, et l'absence des mouchetures d'hermines ne serait pas une objection valable, car tout tissu noir ou broderie noire du moyen âge, teint presque toujours avec des couleurs ferrugineuses, tend à disparaître avec les siècles sans laisser la moindre trace. Mais à cette époque l'écartelure des armes des conjoints indique presque invariablement le mariage avec une héritière, et Marie de la Palud ne paraît pas avoir été la dernière, même d'une branche si petite soit-elle. Aussi attribuons-nous le gonfanon au ci-devant gouverneur d'Ivrée et ambassadeur, avec la supposition que Nicod écartelait les armes de Savoie avec les siennes par grâce particulière du comte. On connaît plusieurs cas de telles faveurs à cette époque, ce qui donne une certaine probabilité à notre hypothèse. Cette explication nous paraît la moins mauvaise de celles qui ont été avancées pour expliquer ce gonfanon énigmatique, mais nous ne la donnons que sous les plus expresses réserves.

Après ces hypothèses et suggestions sous réserves, retournons aux documents concrets, certains, tangibles et datables, que sont les sceaux. De Jean II, fils de Nicod, nous n'avons rien, mais son fils Jean III, bailli de Vaud en 1425 nous a laissé plusieurs exemplaires de son sceau, qui sans être un chef-d'œuvre de l'art du graveur, ne manque pas moins d'intérêt : L'écu croiseté au lion est timbré d'un heaume du type dit « à

SCEAUX ET ARMOIRIES DES BLONAY

bouche de crapaud », sur lequel se tient accroupi dans une position un peu précaire, un lion muni de deux ailes semées de croisettes. Les lambrequins sont également semés de croisettes. On voit ici la tendance à reproduire dans le cimier tout le contenu de l'écu ; le lion du cimier n'ayant pas de fond sur lequel on pourrait semer les croisettes, l'héraldique s'ingénie à lui en fournir sous forme des ailes. La légende de ce sceau est en français : *Scel Iohan signyaur de Blonex*.

Georges, seigneur de Blonay, fils du bailli Jean, ne nous a laissé qu'un fragment de sceau montrant un écu semé de croisettes au lion brochant (1460). Comme, dans la branche vaudoise, l'écu ne varie plus, nous ne préciserons plus le contenu des écus. Le sceau du fils de Georges, Jean, seigneur de Blonay, chevalier, conseiller et chambellan du duc de Savoie, qui est cité de 1499 à 1542, sort toutefois un peu de la série : Il est très bien gravé, d'un style nettement italien, ce qui se remarque surtout dans les lambrequins. Le cimier montre une nouvelle variante, un lion issant dans un vol. La légende est : *Sigillum domini Johannis domini de Blonay militis*. Ce qui est curieux, c'est que nous avons non seulement plusieurs exemplaires de ce sceau du temps de Jean, mais aussi une série d'empreintes attachées à des actes scellés par le fils de ce Jean, François de Blonay, et par les fils de celui-ci, Jean-Michel et Jean-François agissant ensemble, et enfin par Jean-François, seul seigneur, en 1570. Ce sceau qui pourrait avoir été gravé vers 1500-1520, a ainsi servi à trois générations pendant une période de cinquante ans au moins. François, le fils du premier propriétaire de ce sceau, avait d'ailleurs un autre sceau à lui, qui fut employé en 1544 par sa femme Marie Egyptiaca, née de Diesbach. Il montre exactement les mêmes armes que celui de son père, mais il est moins bien gravé. Il sort probablement d'un atelier du pays, tandis que l'autre a été gravé à Chambéry ou à Turin. La légende de ce dernier sceau se lit : *Sigillum Francic. de Blones*.

Avant de continuer la lignée des seigneurs de Blonay, il nous faut examiner deux sceaux de bâtards. Jean, qui porte le nom de son père, le chancelier ducal, emploie en 1558 un sceau montrant l'écu des Blonay brisé d'un filet en barre brochant ; il n'y a plus de légende et ce sceau est le premier du genre des cachets modernes. L'autre bâtard, un fils de François, *François Donné de Blonay châtelain de la seigneurie et mandement de Blonay* scelle, en 1577, d'un petit sceau très bien gravé, montrant un

LES SCEAUX DE LA BRANCHE VAUDOISE

écu ovale dans un cartouche entouré d'une légende dont nous ne pouvons déchiffrer que la fin : *De Blonai*. L'écu montre une brisure très rare, une divise, c'est-à-dire un mince filet brochant sur le lion et les croisettes, placé horizontalement un peu au-dessus du milieu de l'écu.

Nous sommes arrivés à la fin du seizième siècle. Depuis cette époque les armoiries des Blonay n'ont guère varié. La caractéristique de la période qui suit est la transformation du lion ailé du cimier en un aigle. Le premier document que nous connaissons est le blason de *Jean-François de Blonay*, 1594, peint dans le *Liber Amicorum* de Claude de Villarzel. C'est le personnage, fils de François, que nous avons vu employer, en 1561 et 1570, le sceau de son grand-père Jean, avec le cimier du lion issant dans un vol. Maintenant il porte comme cimier une aigle issante, de sable armée et couronnée d'or. Contrairement à l'usage l'aigle issante est dessinée de façon que ses pattes se voient, façon malheureuse que même le dessin admirable de Claude de Villarzel n'arrive pas à rendre gracieuse, et qui se retrouve en un grand nombre d'exemplaires rivalisant de gaucherie.

Parmi les sceaux, c'est celui de Georges II, fils de Jean-François I^{er}, qui montre le premier, en 1638, le cimier à l'aigle, mais l'aigle y est éployée et non issante. Dans le sceau et dans un petit cachet de Jean-Daniel, baron du Châtelard, l'aigle avec les pattes en l'air se retrouve, ainsi que dans le sceau de Philippe, de 1673, qui ayant épousé la fille aînée de Jean-Daniel, lui succéda comme baron du Châtelard.

Un assez joli cachet de Philippe, de 1687 ne montre que l'écu timbré d'une couronne à trois perles, entre lesquelles se trouvent deux fois deux pointes triangulaires. C'est une variante de l'ancienne couronne comtale du seizième siècle, composée de perles et de pointes alternées en nombre variable.

Jean-Rodolphe, seigneur de Blonay, neveu de Philippe, a employé un sceau qui ressemble en tous points, sauf la légende, à ceux de Jean-Daniel et de Philippe. Nous avons encore de lui un cachet de 1716, où l'aigle issante du cimier a été transformée en un griffon couronné issant, sans ailes, mais placé dans un vol, ce qui n'est qu'une variante de dessin, mais une variante assez heureuse.

Pour la période suivante, il suffira de noter ce que nous avons remarqué en fait de cachets, tous anonymes : un très beau cachet du

SCEAUX ET ARMOIRIES DÈS BLONAY

milieu du XVIII^e siècle, l'écu supporté par deux aigles couronnées et timbré d'une couronne à neuf perles; deux cachets du début du XIX^e siècle, les écus timbrés de couronnes, l'une à neuf perles, l'autre à sept perles seulement; et un cachet ne montrant qu'une aigle couronnée issante, mais heureusement sans pattes, sur un bourrelet à l'anglaise, soutenu d'un tortil de baron. Quelques cachets montrant des alliances seront mentionnés plus tard.

2. Reprenons maintenant l'étude des sceaux de la branche savoyarde, descendant de Pierre, fils cadet d'Aymon I^{er}. Nous avons trois sceaux de Pierre: Sur le premier, de 1286, ne montrant qu'un lion dans le champ, il s'intitule *Pierre de Blonay, donzel*. Dans le second sceau, de 1303, le graveur a semé le champ du sceau de croisettes au pied fiché, et y a posé le lion brochant, sans qu'elles soient circonscrites dans un écu; il y a ici le premier pas des armes définitives de la maison. Enfin le troisième sceau de « Pierre de Blonay coseigneur de Vevey et seigneur de Saint-Paul », (il se dit simplement donzel dans la légende), date de 1315 et montre un écu aux mêmes armes dans un encadrement un peu maigre, formé de six arcs de cercle.

Pour les deux fils de Pierre, Rodolphe et Jean III nous n'avons que des sceaux du dernier, mais au moins nous en avons deux: L'un, de l'an 1327, à l'écu semé de croisettes et au lion brochant, dans un encadrement en forme de rosette à pétales ronds et pointus alternés, le champ garni de trèfles et d'oiseaux. Encore plus joli est l'encadrement entourant l'écu de son second sceau, formé de six lobes en arc brisé, percés d'ouvertures en quatre-feuilles et en trèfles. La légende, fortement abréviée, *SI OH AN DB (Sigillum Johannis de Blonay)* est placée dans les interstices. Dans l'acte de 1341, auquel pend ce sceau, Jean mentionne sa seigneurie de Joux, qu'il avait de sa femme Jacqueline de Joux. Nous nous arrêterons dès maintenant à un autre sceau de cette branche de Joux. C'est le sceau de Marguerite de Grandson, veuve de Hugues de Blonay, fils de Jean dont nous venons de parler, qui fut, comme son père, seigneur de Joux. L'écu de Marguerite, posé dans un bel encadrement à cinq lobes, a ceci d'intéressant, qu'il est parti de Joux (« d'or fretté d'azur ») et de Grandson, c'est-à-dire qu'il porte les armes de la mère du mari défunt et du père de la dame elle-même. Ce n'est pas aussi saugrenu que cela en a l'air. Les armoi-

LES SCEAUX DE LA BRANCHE SAVOYARDE

ries avaient encore à cette époque beaucoup de rapports avec les terres, et Marguerite, qui s'intitule dans la légende de ce sceau, *Dame de Joux* (Joux), portait de Joux parce qu'elle était dame de Joux, et Grandson parce qu'elle était née Grandson. Très probablement son mari, dont nous n'avons pas de sceau, portait également le fretté des Joux à la place du lion de sa maison.

Pour en venir à un autre Jean, Jean III, fils de Rodolphe, seigneur de Saint-Paul et bailli du Chablais en 1370, nous sommes un peu embarrassé pour indiquer ses armes. Jusqu'à ce moment tous les membres de cette branche de Saint-Paul, depuis trois générations, ont porté l'écu croisetté au lion et nous verrons que trois autres générations l'ont porté de même. Sur ce Jean III, une notice de Foras citant Mülinen, nous apprend qu'il portait un « écu *sans* croisettes au simple lion brochant, l'écu posé sur une croix fourchue et tréflée ». Cette croix n'est certainement rien que les fleurons dont les graveurs avaient l'habitude d'entourer l'écu. Mais l'écu sans croisettes ? Le seul sceau de Jean encore attaché à son document se trouve aux archives de la ville de Vevey. Il n'est qu'un fragment, mais il nous permet d'identifier avec certitude un sceau coupé de son acte, d'un Jean de Blonay, qui se trouve dans la collection de Monsieur Hubert de Vevey. Le cimier y est très net, c'est un croissant sommé de deux touffes de plumes et reposant sur un coussin, mais l'écu est totalement fruste. Sous réserves de trouvailles ultérieures, nous nous permettons de douter que Jean III ait porté le lion sans croisettes, et nous passerons à son fils Jean (IV), coseigneur de Bex : Il porte des croisettes tréflées, mais non au pied fiché, au lion brochant, et comme cimier une grande tête de lion qui sort d'une gaine semée de croisettes, cette fois au pied fiché. On voit de nouveau une manière de montrer dans le cimier, les émaux et les meubles de l'écu. Jean IV eut quatre filles, dont Marguerite porta la seigneurie de Bex à son mari Jean de Duin. Leur fils Gabriel de Duin scelle, en 1428, aux armes de Duin (deux poissons adossés accompagnés en chef d'une tour) écartelé de Blonay, croisettes au lion brochant. En 1568, leur descendant Jean-François de Duin porte les mêmes armes écartelées.

Nous avons un peu négligé le rameau principal de la branche savoyarde, qui descend de Pierre, frère de Jean IV. Pendant trois générations nous n'avons rien à dire, les documents faisant défaut. Enfin

SCEAUX ET ARMOIRIES DES BLONAY

avec Jean-François, seigneur de Maxilly, et son fils Michel, nous trouvons à la fois de la matière et des difficultés. Michel, en 1531, scelle d'un sceau portant son nom *Michel de Blonai*, et des armes parfaitement inattendues, un écu *bandé de six pièces à la barre* (ou au filet en barre) *brochant*, et un lion issant comme cimier. En 1549, il scelle d'un autre sceau, à l'écu *écartelé d'un lion accompagné en chef et à dextre d'une étoile, et d'un bandé à la barre brochante*. Le cimier est méconnaissable. En 1551, enfin, nous voyons un sceau de lui et sa femme, Louise de Rovéréa, dame du Crest, à la légende *M. de Blonax, L. de Ravorée*, et aux armes écartelées du lion à l'étoile et de Rovéréa, *de gueules à la bande d'argent chargée d'une couronne d'azur*. Que faut-il penser de ces armes bandées, portées soit seules, soit écartelées avec le lion à la brisure particulière de l'étoile? Ce sont les armoiries de la famille d'Urtières, en Maurienne, branche de la maison de Miolans. Michel avait hérité de son père, avec les seigneuries de Maxilly, d'Urtières et de la Bâtie de Gillonay, en Dauphiné, un procès avec le comte de La Chambre qui, comme héritier de la maison de Miolans, lui contestait ces deux dernières seigneuries. Pendant la durée du procès, en 1503, Jean-François de Blonay avait fondé dans l'église de Saint-Georges des Hurtières, une chapelle et y avait fait placer un vitrail à ses armoiries. Ce vitrail ne montre toutefois pas l'écu de Blonay, mais un écu parti d'Urtières « bandé d'or et de gueules à la barre componnée d'azur et d'argent brochant », pour la seigneurie d'Urtières, et de Saint-Germain-en-Forez « de gueules à la fasce d'argent accompagnée de six merlettes du même », pour la Bâtie de Gillonay. Cette dernière seigneurie était venue à la mère de Jean-François, Louise de Rovéréa, par son oncle Jean de Saint-Germain, baron d'Apchon. L'emploi, au XVI^e siècle, d'armoiries se rapportant uniquement à la terre, et non à la famille, est très intéressant.

Michel de Blonay dut lâcher, à la mort de son père, la seigneurie de La Bâtie, qu'il vendit au duc de Savoie, mais il garda Urtières et en portait les armoiries, comme nous l'avons vu, soit seules, soit en écartelure. En fin de compte Michel et sa femme, une autre Louise de Rovéréa, de la branche du Crest, durent vendre Urtières, et le sceau de Louise, de l'année 1551, ne porte que le lion et l'étoile des Blonay-Saint-Paul, écartelé de la bande chargée d'une couronne de Rovéréa-du-Crest.

LES SCEAUX RÉCENTS DE LA BRANCHE VAUDOISE

Pour finir, mentionnons encore le cachet anonyme, de l'an 1549, du protonotaire Charles Bernard de Blonay, chanoine d'Abondance, portant un lion accompagné d'une étoile, timbré d'un chapeau de protonotaire. Nous ne savons pas exactement quand cette branche des Blonay a délaissé la brisure de l'étoile pour ne porter que *de sable au lion d'or*, mais c'est vers l'an 1600.

3. Retournons maintenant aux armes de la branche vaudoise et voyons ce que les XVI^e et XVII^e siècles peuvent nous montrer d'intérêt. D'abord un mot sur les croisettes. Nous n'avons le plus souvent parlé que de croisettes au pied fiché, sans indiquer la forme des bras. C'est que, dans les sceaux, les dimensions des écus et l'état souvent déplorable de conservation ne permettent que rarement de voir exactement s'il s'agit de croisettes recroisettées, tréflées ou autres. Ce sont certainement les croisettes tréflées qui forment la norme. Sur le gonfanon du XIV^e siècle elles sont en majorité, mais quelques-unes se rapprochent de la forme recroisettée. Le moyen âge n'y accordait pas grande importance, et on peut dire qu'en général la croix tréflée du XIV^e siècle est devenue la croix recroisettée du siècle suivant. Un bon exemple des croix recroisettées est dans le blason se trouvant sur le retable d'Estavayer, au château de Grandson. Les croisettes sont presque toujours au pied fiché. Dans les quatre écus sur la cloche de l'église de la Chiésaz, datant du XVI^e siècle, elles sont tréflées aux quatre bras, sans pointe fichée. L'Armorial Lecoultre (première partie de 1610-1620) a des croisettes simples, qui se retrouvent sur un cachet et un Ex-Libris du XIX^e siècle. L'Armorial Ropraz (1693) dessine des croisettes simples, mais les blasonne recroisettées, comme le fait l'Armorial Pasche (1654). Dans son féodaire de l'évêché de Lausanne (de 1665 environ), Pasche attribue à Aymon, fils de Perrod, coseigneur de Blonay et de Corsier, le lion sans croisettes, mais ses attributions sont assez fantaisistes.

Les armoiries des Blonay dans le groupe des *Liber Amicorum* vaudois, appartenant à Claude de Villarzel (vers 1505), à Michel de Tavel¹⁰, à André de Joffrey (1623) et à Jacques François de Joffrey (vers 1655), ont tous des croisettes recroisettées se retrouvant sur les bahuts Blonay-Bonstetten de 1627, au château de Blonay, et sur le vitrail Joffrey-Blonay provenant de la Cour aux Chantres. Vers la fin du XVII^e siècle, les croisettes recroi-

SCEAUX ET ARMOIRIES DES BLONAY

settées réapparaissent, dans un fragment de vitrail au Musée Industriel de Lausanne et dans l'admirable plaque d'Ex-Libris de 1670 à 1680. Au XVIII^e siècle, on trouve surtout des croisettes recroisetées au pied fiché. Mentionnons comme curiosité le semé de mouchetures d'hermines d'argent qui se trouve dans l'Armorial Stettler (1700).

Pour finir, quelques mots sur les alliances que l'on trouve marquées par des documents héraldiques. Nous avons déjà parlé de la substitution du fretté de Joux au lion de Blonay, des écartelés de Duin dans la branche de Bex, et d'Urtières dans celle de Saint-Paul, ainsi que de l'écartelure plutôt énigmatique de la croix dans le gonfanon.

Un vitrail Joffrey-Blonay rappelle l'alliance, en 1607, de Sébastien, fils d'André de Joffrey avec Marie, fille de Jean-François de Blonay, mais ce vitrail, qui était autrefois à la Cour aux Chantres à Vevey, ne date que de la fin du XVII^e siècle.

Deux bahuts au château de Blonay, datés de 1627, portent les armes de Georges II, fils de Jean-François et d'Anne de Bonstetten.

Un écu sculpté de Blonay-Salis se trouve au château de Blonay, au rez-de-chaussée. Il provient du château du Châtelard et donne les armes de Jean-Daniel de Blonay, baron du Châtelard, mort en 1657, et de sa femme Violante de Salis (*coupé d'or au saule de sinople, et d'un palé d'argent et de gueules*). Les mêmes armes se voient sur un baldaquin brodé aux archives.

Deux paires d'écus accolés, l'une sculptée sur pierre, au-dessus de l'entrée du château de Blonay, et l'autre sculptée sur bois, dans un corridor, rappellent que Françoise-Madeleine, fille de Jean-Daniel de Blonay, apporta la baronnie du Châtelard à son mari et cousin éloigné Philippe de Blonay, fils de Georges II. Des armes de leurs trois filles, celles de Barbe-Nicole et de son époux Hercule de Salis se voient dans un vitrail de 1680 au château de Grandson, et celles de Françoise-Violante et d'Etienne de Tavel, baron du Châtelard du chef de sa femme, se trouvent sur une armoire sculptée actuellement au musée du Vieux Vevey.

Pour venir à des temps plus modernes, citons le cachet et l'ex-libris aux armes de Godefroy de Blonay, mort en 1868, et de sa femme Anne Lindsay, d'une famille irlandaise, qui portent l'écu de Blonay accolé d'un écu de la famille écossaise de Lindsay, de *gueules à la fasce échiquetée d'argent et d'azur, accompagnée de trois étoiles d'argent*.

EX-LIBRIS ET DEVICES

Un autre exemple, un écu parti de Blonay et de Grandson, du fait de la possession du château de Grandson, se voit sur un ex-libris de la fin du XIX^e siècle, ainsi que sur un cachet moderne. D'autre part il existe au château de Blonay un sceau gravé sur fer, portant un écu parti de Blonay, contourné par courtoisie, et de Salis, et timbré d'une couronne d'ancienne noblesse. Ce sceau, confectionné à la suite du mariage de Jean-Rodolphe de Blonay avec Marie-Madeleine de Salis, en 1684, a été imité par un cachet moderne¹¹.

4. Les Blonay ont des devises. A vrai dire elles sont modernes. La plus ancienne connue: *Au Dieu tout bon tient*, est celle de Gabriel III de Blonay, seigneur de Carrouge, inscrite au *Liber Amicorum* de Michel de Tavel, à Vevey en 1606. Les devises données par les armoriaux modernes, *Virtute et Prudentia*, et *Pur comme l'or, prompt comme l'aigle*, sont plus récentes. *Virtute et Prudentia* figure en tête de l'inventaire des archives du château de Blonay dressé en 1693. L'autre devise ne semble dater que des temps romantiques.

Antiquité de Blonay est l'attribut que, pour la première fois, l'armorial de Ropraz (1698) donne à la famille, dans sa liste des anciennes familles vaudoises¹². Dans son ouvrage sur *Les Barons de Blonay*, extrait de l'Armorial et Nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie, le comte Amédée de Foras a représenté, sous l'attribut *Antiquité de Blonay*, les armoiries de Blonay *de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules*, avec la devise: *Toutes servir et toutes honorer pour l'amour d'une*. Il indique aussi, comme autres devises, *Pro aris et focis*, ainsi que *Crois ou Croix sans fin*.



André coseigneur de Blonay et de Saint-
Égalier Seigneur de Gouffray. A.D. 1660